## Ministère de l'Intérieur

Numéro d'ordre du certificat 10352499597

## Certificat Provisoire d'Immatriculation

Autorise, pendant sa période de validité, la circulation du véhicule sur le territoire national dans l'attente, le cas échéant, du certificat d'immatriculation (Article R.322-3 du code de la route).

(A) Numero d'immatriculation

(I)Date du CPI

(B) Date de 1ère immatriculation

GS-564-WB

05/12/2023

05/12/2023

PERIODE DE VALIDITE (H)

du

05/12/2023

au

04/08/2024

**INCLUS** 

attribué à : (C.1)

SECURITIFLEET

44307181600047 57 AV DE BRETAGNE 76100 ROUEN

(D.1) Marque

(D.2) Type variante version

(D.2.1) Code national d'identification du type (en cas de

(D.3) Dénomination commerciale

(F.3) Masse en charge maximale

35c16

IVECO

IS35CI2AAID11C1CBN4EA2LG66K

3500

(F.2) ) Masse en charge maximale admissible du véhicule en service

admissible de l'ensemble en service dans l'état membre d'immatriculation (en ka)

(E) Numéro d'identification du véhicule

(F.1) Masse en charge maximale techniquement admissible (en kg)

dans l'état membre d'immatriculation (en kg)

3500

7000

ZCFCE35B30D748429

(G) Masse du véhicule en service avec carrosserie et dispositif d'attelage (en kg)

(G.1) Poids à vide national

(J) Catégorie du véhicule CE

(J.1) Genre national

2900

2825

N1 (K) Numéro de réception par type (si CTTE

(J.2) Carrosserie CE

(J.3) Carrosserie (désignation nationale)

FOURGON

disponible) e3\*2007/46\*0117\*23

(P.1) Cylindrée (en cm3)

(P.2) Puissance nette maximale (en kW)

(P.3) Type de carburant

(P.6) Puissance administrative nationale

118

(Q) Rapport puissance/masse en kW/kg (uniquement pour les motocycles)

2998

(S.1) Nombre de places assises, y compris celle du conducteur

(S.2) Nombre de places debout (le cas échéant)

(U.1) Niveau sonore à l'arrêt (en db (A))

(V.7) CO2 (en g/km)

(V.9) Classe environnementale

85

(U.2) Vitesse moteur (en mn-1)

2625

595/2009\*2020/1181EUR06

(X.1) Date de visite technique

05/12/2027

(Z.1) à (Z.4) Mentions spécifiques

Pour le ministre et par délégation,

Le sous-directeur de la protection des usagers de la route

(Y1) à (Y6) Taxes

(Y1)

280 € (Y2) 34 €

(Y3)(Y5) 0 € (Y4) 11 €

(Y6)

325 €

Zoheir BOUAOUICHE

Le CPI ne permet pas la réimmatriculation du véhicule en France ou à l'étranger The PRC does not allow re-registration of the vehicle in France or abroad